

**Arrêté du 26 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**

**NOR : JUSC1011133A**

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;*

*Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Aix-en-Provence, en date du 25 mars 2010 ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, en date du 25 mars 2010 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence et du procureur général près ladite cour, en date du 8 avril 2010 ;*

*Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 19 avril 2010 ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence :

En qualité de président

Mme France-Marie BRAIZAT, présidente de chambre à ladite cour, titulaire.

Mme Dominique JACQUES, présidente de chambre à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Marc LARUE, président de section à la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire.

Mme Michelle PANNETIER-ALABERT, première conseillère à la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, suppléante.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Gérard BLANC, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), titulaire.

M. Gaëtan DI MARINO, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille III), suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Franck LAPEYRERE, président de chambre honoraire, titulaire.

M. Didier PORRACHIA, professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Paul Cézanne (Aix-Marseille III) et directeur de l'institut de droit des affaires, titulaire.

M. Guy ROMMÉ, vice-président au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, suppléant.

Mme Dominique JAUBERT, vice-présidente au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, suppléante.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Patrick GATIN, trésorier-payeur général des Bouches-du-Rhône, titulaire.

M. Pierre LOPEZ, chef de projet « réseau et missions transverses » à la trésorerie générale des Bouches-du-Rhône, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Franck FERRERO, commissaire aux comptes à Marseille, membre du conseil régional, titulaire.

M. Emmanuel RAMADIER, commissaire aux comptes à Marseille, membre du bureau du conseil régional, suppléant.

#### **Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 26 avril 2010

La ministre d'Etat, garde des sceaux,  
ministre de la justice et des libertés  
et par délégation,  
La sous-directrice du droit économique

**Christine GUEGUEN**